

DEVELOPPER UN PROJET ENTREPREUNARIAL DANS LE DOMAINE DU BIEN ETRE

Ref. CREAETRE

Formation dispensée en e-learning

Gestion autonome de son temps de formation

DUREE 12 à 60 HEURES REPARTIES SUR 3 MOIS

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.



Organisme certifié QUALIOPi 2020.

www.rc-conseil-formation.fr

Public

Tout porteur de projet d'entrepreneuriat dans le domaine du bien être

Prérequis technique :

Navigateur : L'application a été conçue pour être utilisée sur n'importe lequel des principaux navigateurs du marché. Pour une utilisation optimale, nous préconisons Chrome et FireFox.

Système d'exploitation PC: Vista, Seven, Windows 10... MAC : OS 10.9 minimum

Bande passante de votre accès internet : Le nombre important de vidéos dans les contenus pédagogiques implique d'avoir une bande passante minimale de 4 Mb/s.

Poste de travail : L'application fonctionne aussi bien sur Mac, sur PC et sur tablette (iPad compris). Une résolution d'écran de 1024x768 est le minimum requis mais l'idéal est de travailler avec une résolution de 1600x1000 et un écran de taille minimale de 17 pouces.

Objectifs pédagogiques

A La fin de la formation, le stagiaire sera capable de :

Analyser la pertinence de leur idée de création ou de reprise d'entreprise, pour des personnes qui se posent des questions sur leur avenir professionnel et qui souhaitent devenir entrepreneur notamment dans le domaine du bien être :

Élaborer une stratégie générale

Déterminer les modalités de mise en œuvre de son projet

Identifier , acquérir les bases liés aux tâches associées au projet

Démarrer les premières actions nécessaires au lancement de l'activité dans le domaine du bien être

Durée

La méthode pédagogique repose sur une animation interactive alternant en fonction de la séquence :
- apports théoriques et pratiques

- ✓ Temps estimé d'apport : 12h00
- ✓ Temps estimé de mise en pratique : au moins 40h00

Moyens et méthodes pédagogiques

Formation dispensée en e-learning Gestion autonome de son temps de formation

Vous recevez par mail la veille de votre entrée en formation :

- Une fiche d'entrée en stage à signer et à nous retourner (contact@rc-developpement.fr)
- Le lien de connexion à la plate-forme
- Vos codes et identifiants de connexion

En fin de formation :

Vous recevez par mail, en sortie en formation :

- Une fiche d'assiduité à signer et à nous retourner (accompagnement@rc-developpement.fr)

La méthode pédagogique repose sur une animation interactive alternant en fonction de la séquence :

- Travail sur plateforme e-learning. Connexion sur un espace privé dédié à chaque stagiaire.
- Supports vidéo
- Cours théoriques téléchargeables et imprimables
- Exercices pratiques avec correction téléchargeables et imprimables
- QCM de validation de chaque module

Les plus pédagogiques :

- ✓ Supervision
- ✓ Supports de cours et exercices téléchargeables et imprimables
- ✓ Formation très opérationnelle

Assistance : par mail : accompagnement@rc-developpement.fr réponse sous 24h/48h

- ✓ Hotline téléphonique 5 j/7 9h-18h30
- ✓ Assistance et accompagnement individuel tous les mercredi et vendredi de 9h00 à 17h00.
- ✓ Moyens d'encadrement (Nom/Prénom, Qualité du formateur et Compétences):
Damien JACOB Référent : 06.31.43.72.63

Programme pédagogique

INTRODUCTION

- 1/ Je décide de me reconverter
- 2/ Je comprends le fonctionnement du portage salarial
- 3/ Je teste mon projet entrepreneurial avec le portage salarial
- 4/ Je choisis entre portage salarial et auto-entrepreneuriat
- 5/ Je m'inscris comme auto-entrepreneur
- 6/ Quels sont mes droits de demandeur d'emploi nouvellement auto-entrepreneur ?
- 7/ Je comprends les avantages et inconvénients du régime d'auto-entrepreneur
- 8/ Je m'initie au cumul des activités pour un auto-entrepreneur
- 9/ Ai-je droit à un extrait K-Bis comme auto-entrepreneur?
- 10/ Je crée mon compte en banque d'auto-entrepreneur
- 11/ Je domicilie mon activité d'auto-entrepreneur
- 12/ Je protège mon patrimoine personnel d'auto-entrepreneur
- 13/ J'encaisse et déclare mon chiffre d'affaires comme auto-entrepreneur
- 14/ Je connais les précautions contractuelles à prendre par l'auto-entrepreneur
- 15/ Je comprends les règles fiscales et sociales de l'auto-entrepreneur
- 16/ Auto-entrepreneur, quelles charges puis-je déduire?
- 17/ J'apprends mon régime d'auto-entreprise et micro-entreprise
- 18/ Je cherche des clients en tant qu'auto-entrepreneur
- 19/ J'étudie ma retraite d'auto-entrepreneur
- 20/ J'étudie les différents autres statuts
- 21/ les tâches d'entrepreneur liées à mon futur métier dans le domaine du bien être (sophrologie, naturopathe)

Avant de nous quitter, nous allons aborder dans ce dernier module plusieurs points pour vous permettre de lancer votre activité.

L'installation professionnelle : choisir le statut fiscal qui va permettre à votre activité d'être déclarée et vous donner le droit d'exercer et de facturer vos services

Choisir un statut fiscal

Créer sa clientèle

Le choix du lieu de votre installation

Les tarifs

L'assurance

La comptabilité

Quelques recommandations : ne terminez pas cette formation sans une liste de conseils qui pourront sûrement vous aider dans votre pratique ainsi qu'une petite bibliographie

EVALUATION

Tarif

Finançable à 100% dans le cadre de votre CPF

Evaluation Finale Certification

En fin de formation :

Vous recevez par mail, en sortie en formation :

- Une fiche d'assiduité à signer et à nous retourner (contact@rc-developpement.fr)